

Pays de la Loire, Sarthe
Nogent-le-Bernard
27 à 31 rue Basse

Demeure, dite château de Haut-Eclair, puis école maternelle et école primaire de filles, actuellement gîte rural

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72001315
Date de l'enquête initiale : 2012
Date(s) de rédaction : 2013
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : demeure, école maternelle, école primaire
Appellation : château de Haut-Eclair
Destinations successives : gîte rural
Parties constituant non étudiées : communs, colombier, logement, fournil, cour, jardin, porcherie, portail, préau, étable

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1835, D, 485 à 490 ; 2010, D, 387, 388, 390-392

Historique

Premières mentions

Mention en 1600 de *Michel Eveillard, sieur de Hauteclair*, d'une famille mal connue, propriétaire de plusieurs fiefs de la paroisse et dont au moins un membre fait une carrière dans l'administration judiciaire mancelle. La *maison seigneuriale de Hauteclair*, mentionnée en 1686, réparée et augmentée avant 1697 pour Jacques Le Diacre, écuyer, sieur de Jouy, était encore appelée *le logis de Haultclair* en 1740, puis *château de Hault et Clair* à partir de 1744.

La demeure vers 1740

Selon plusieurs descriptions des années 1740, l'édifice était alors composé d'une cour close de murs, de deux jardins clos *haut et bas*, d'un verger et de terres agricoles. Le logis, les communs *sous une même charpente* (*lavandrie* comprenant *hivier* ou dalle, laiterie et fournil), une grange, une ou deux étables dont l'une joignait le portail, une écurie, des toits à porcs, un pressoir, une *fuie* dont le *bas* sert d'écurie et un puits étaient construits dans la cour, à laquelle on accédait par un portail à grande porte charretière et *petite porte*. D'autres portes donnaient, depuis la cour et la rue, vers les jardins.

Les bâtiments étaient alors pour l'essentiel construits en *murailles*, les parties agricoles pour partie en essentage de planches (mention d'*epair pour lattis*) et pans-de-bois (refends ? Mention de colombes et de *soussseules*), les boulins de la *fuie* étaient pour le *quart des pots en terre*. Les toits étaient couverts de tuiles, sauf l'escalier du logis et la fuie, couverts pour partie d'ardoises, et les murs de la cour et du portail, couverts d'un *chapeau de bois*.

Le logis était sur *caves* sous solives, à un étage carré et *grenier*. Les pièces étaient éclairées par des *croisées*, et deux *fenêtres* de part et d'autre de la cheminée de la salle du rez-de-chaussée, le *grenier* par trois *grandes lucarnes de pierre*, dont au moins une côté cour, et deux *capucines*. Les *croisées* étaient fermées, ou par quatre volets, ou par des grilles et six volets, et au moins l'une d'elle par des vitres à *losanges*.

Le rez-de-chaussée était distribué en salle, chambre et cuisine, et l'étage en trois chambres, dont une grande au-dessus de la salle avec une *petite tourette* servant de garde robe. Toutes ces pièces sauf la *tourette* sont pourvues de cheminées (mention des claveaux de la cheminée de la salle). La cuisine, avec couchette ou *cabinet* clos par une cloison de bois, était

équipée d'un potager. Un *lambry de peu de valeur* existe au bas de l'une des croisées de la salle, une *vieille tapisserie de cuir doré avec plusieurs ymages* est mentionnée dans l'une des chambres du rez-de-chaussée, une *autre vieille tapisserie de cuir doré* à l'étage.

Depuis l'escalier situé dans une tour (mention de la *souche*) et montant jusqu'au *grenier*, chacun des deux étages habitables était distribué par un *carré*. Un autre escalier desservait les *caves*, un second *carré* donnait accès aux communs depuis la cuisine.

L'édifice était alors en mauvais état, il était notamment prévu de démolir les grandes lucarnes.

Le fonds en 1835

En 1835, le fonds, situé en limite du village, le long de la Rue Basse, était divisé en six parcelles : la cour, fermée de tous côtés par les bâtiments dont la fuie à l'angle sud-ouest, au sud une parcelle nommée *La Basse Cour*, avec *maison*, et au nord et à l'ouest quatre parcelles de jardins, alors partiellement convertis en terres agricoles, s'étendant jusqu'au ruisseau de Courtéan. Le logis, de plan en L, est décrit à la même date comme une *maison bourgeoise fort ordinaire, remarquable par sa tourelle ronde suspendue à cul-de-lampe orné de rosaces et fleurons assez élégamment sculptés*.

Division et appropriation en école, 1887-1898

Ce fonds a été divisé une première fois vers 1887 avec la vente de La Basse Cour. En 1894, Georges Delante, maire, acheta l'édifice en vue de son appropriation en école maternelle mixte et école primaire de filles, avec logements pour les institutrices et projet de pensionnat, selon les plans et devis de Raoulx, architecte départemental.

D'après les descriptions données par ce dernier, le logis était alors composé d'un corps principal à un étage carré avec *trois tourelles*, d'un corps secondaire en rez-de-chaussée où sont les communs et d'un appentis adossé au pignon ouest du corps principal, abritant remise et toit à porcs. Il est également précisé que les *caves* régnaient sous le corps sur rue et l'escalier. La distribution n'est plus celle décrite vers 1740 : le rez-de-chaussée était distribué en salle à manger, avec *deux cabinets séparés par une cloison de bois*, puis *grand vestibule*, salon à l'angle et cuisine, d'où un second *vestibule* donnait accès aux communs. L'étage comptait, en plus des trois chambres à feu, deux chambres froides, un *autre petit appartement* et des cabinets dans les tourelles. Une serre et un bûcher existaient dans la cour.

En 1897, l'édifice fut revendu en deux lots. Le premier, constitué du logis, des communs et de la moitié des cours et jardins, acheté par la commune, fut approprié en 1898 en école par Auguste Yvard, entrepreneur en maçonnerie au Mans. La façade nord du logis est alors remaniée (mention de neuf clés neuves, de reprises en pierre de taille de Villaines, de la pose des marches du perron et d'une inscription à graver sur le fronton), la charpente est modifiée et la couverture refaite en ardoises. Le rez-de-chaussée est redistribué en classe, salon pouvant être approprié en classe supplémentaire et cuisine ou réfectoire, et l'étage en cinq chambres à coucher dont trois pour les institutrices, un dortoir est également projeté. Trois cheminées, dont une grande, sont reprises. Une nouvelle classe, non prévue aux plans et devis de 1894, est construite *en vieux moellons*, briques et pierre de Villaines sur l'angle nord-ouest du logis. L'ancienne cour est recoupée par un mur et partiellement rencaissée, un préau et des latrines sont édifiés dans l'ancien jardin haut converti en cour d'école. Dans le même temps, le second lot, composé des parties agricoles et de l'autre moitié des cours et jardins, est transformé en ferme pour Auguste Guenoux qui y fait construire une maison.

Appropriation en gîte rural, 2008

Devenu école maternelle vers 1960 puis désaffecté en 2004 suite à la création du groupe scolaire, l'édifice a été approprié en 2008 en gîte rural et salle de réception par Maurice Schmit, architecte D.P.L.G au Mans, pour la Communauté de communes Maine 301. La classe accolée à la façade ouest est alors détruite, le logis restauré et sa distribution à nouveau remaniée.

Synthèse

La demeure a sans doute été construite au tournant des XVI^e et XVII^e siècles pour la famille Eveillard (date portée 1611 sur le colombier, corniche du logis similaire à celle de la première travée du bas-côté sud de l'église paroissiale voûtée en 1621), et probablement ex-nihilo, contrairement à ce que dit la tradition orale. Elle était organisée comme un manoir de la période précédente, bien qu'il ne semble pas qu'elle ait porté le titre de seigneurie : le logis, les communs et les parties agricoles, dont le colombier, étaient groupés autour d'une cour close, on y entrait depuis la basse-cour par le portail, sans doute flanqué de deux bâtiments identiques : étable-fenil-pressoir (bât. C du plan 1) et grange. Les jardins clos (arrachement de mur sur le colombier) étaient accessibles depuis la cour et la rue. On entrait par la tour d'escalier dans le logis. Ce dernier était garni aux trois angles de tourelles sur colonne, l'essentiel des fenêtres étaient à meneau et traverse (sauf les deux fenêtres percées dans le mur-pignon de part et d'autre de la cheminée de la grande salle, celle des tourelles et de la tour d'escalier), de grandes lucarnes couronnaient les élévations.

Il subsiste de cet édifice le gros-œuvre du logis et des communs, les étable-fenil-pressoir, le colombier (avec son épi de faitage ?), une partie de l'enceinte de la cour ainsi qu'un vestige du portail et la porte à deux piliers de la cour vers le verger. De la distribution du logis ne subsiste que le *carré*, passage voûté d'arêtes distribuant les trois pièces de chaque étage depuis l'escalier, et le fournil des communs (l'une des consoles de la cheminée est un réemploi du XVI^e siècle). Le changement de parti pour la construction des boulins du colombier (passage de boulins en briques à des boulins en céramique) n'est pas expliqué (problème d'approvisionnement en matériaux ?).

Le logis a été remanié et retourné, probablement au milieu du XVIII^e siècle (après 1744) pour Henri de Boisguyon, écuyer, sieur du Grand Houx. L'élévation postérieure, donnant sur les jardins et le village, fut alors transformée en façade principale : création de cinq travées de baies, travée centrale traitée comme un avant-corps couronnée d'un fronton. Les

anciennes croisées sont reprises, et les lucarnes détruites. La distribution a été modifiée en conséquence (création au rez-de-chaussée du *grand vestibule* probablement axé sur la porte de la façade nord, division des trois chambres de l'étage en appartements).

Le portail a sans doute été détruit avant 1835. L'une des parties agricoles a été convertie en logement après cette date (B1 du plan, avec chambranles de baies en briques). La création de la ferme vers 1897 a imposé la destruction de la grange, remplacée par le logement du fermier (B2 du plan).

L'appropriation du logis en école en 1898 a entraîné la destruction de la tourelle nord-ouest pour faire place à la nouvelle classe (Ab du plan), la reprise de la corniche, de la charpente et de la couverture (remplacement des tuiles par des ardoises) et des baies (création de portes-fenêtres sur cour (?)) et reprise des baies de l'élévation nord couvertes de nouvelles plates-bandes à clef saillantes). La distribution a également été remaniée (nouveaux refends, remplacement de toutes les cheminées à l'exception de celle de la cuisine et du fournil par des cheminées adossées en marbre noir). Le préau (F du plan) date de cette campagne de travaux.

Les deux fonds créés en 1897 sont aujourd'hui réunis, à l'exception d'une partie des étables restée propriété dépendante de la maison 31, rue Basse (ancienne Basse-Cour). En 2008, la classe ajoutée en 1898 et la porcherie (E du plan) ont été détruites et la distribution du logis à nouveau remaniée (destruction des cheminées, dont celle de la cuisine, seule cheminée d'origine encore en place, pour installer l'ascenseur). Le colombier fut restauré en 2013.

Période(s) principale(s) : limite 16^e siècle 17^e siècle

Période(s) secondaire(s) : milieu 18^e siècle (?), 4^e quart 19^e siècle

Dates : 1611 (porte la date)

Description

L'édifice est composé d'une première cour partiellement close, autour de laquelle sont construits le logis et les communs bordant à l'est la rue basse, le logement et une partie agricole (étable-fenil et ancien pressoir ?) au sud, encadrant les vestiges du portail, la fuie à l'angle sud-ouest, la porcherie (détruite) et un second logement à l'ouest, les deux adossés à un mur percé de canonnières et du portail donnant vers les anciens jardins. Une seconde cour, au nord, comprend le préau. Le logis et la partie agricole sud sont en moellons de calcaire enduit avec chaînes d'angle en pierre de taille, les tourelles sur colonnes sur les angles nord-est et sud-ouest du logis sont en moyen appareil de pierre de taille calcaire. Les autres bâtiments sont en moellons de calcaire enduits, sauf le logement ouest en appareil mixte de calcaire et grès partiellement enduits et le logement sud en maçonnerie enduite. Le logis et la fuie ont une corniche en pierre de taille, celle du logement sud est en briques. Les toits du corps principal et de la tour d'escalier du logis ainsi que le préau sont couverts d'ardoises, les autres bâtiments de tuiles plates, la fuie pour partie de zinc.

Le logis est composé d'un corps principal de plan en L, en rez-de-chaussée surélevé sur étage de soubassement et à un étage carré, d'une tour d'escalier hors-oeuvre dans l'angle, de plan carré à deux étages carré et un étage de comble, et d'un corps secondaire en rez-de-chaussée construit au droit de l'aile en retour d'équerre du logis et occupé par les communs. L'élévation nord est à cinq travées, la travée centrale ornée de chaînes à bossage et couronnée d'un fronton triangulaire portant l'inscription ECOLE COMMUNALE DE FILLES. Les baies à chambranles en pierre de taille sont couvertes d'une plate-bande (logis) ou d'un arc (tour d'escalier), plusieurs canonnières défendent les abords. Les toits du logis sont à croupes et coniques (tourelles), celui de la tour d'escalier en pavillon, celui des communs à longs pans. La distribution du logis, remaniée, est commandée par un petit passage voûté d'arêtes distribuant les deux corps depuis l'escalier en vis montant du rez-de-chaussée au comble. L'accès aux caves se fait par un escalier droit.

Le colombier et la partie agricole sud comptent un étage carré, les baies à chambranles en pierre de taille sont couvertes de plates-bandes (partie agricoles) ou d'arc (colombier), la porte du colombier porte la date 1611. Les deux logements, en rez-de-chaussée avec surcroît pour le logement sud, ont des baies à chambranles de briques. La porcherie avait des portes à chambranles de bois. Les toits sont à croupes, sauf le colombier couvert d'un toit conique, la porcherie couverte d'un appentis et le préau, couvert de longs pans.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit ; calcaire, moyen appareil ; calcaire, moellon sans chaîne en pierre de taille ; calcaire, appareil mixte, enduit partiel ; grès, appareil mixte, enduit partiel ; pierre, maçonnerie, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile plate, zinc en couverture

Plan : plan régulier en L

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, étage de soubassement, étage en surcroît, 2 étages carrés, comble à surcroît

Couvrements : voûte d'arêtes

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; toit en pavillon ; toit conique ; toit à longs pans

Escaliers : escalier hors-œuvre : escalier en vis sans jour, en maçonnerie ; escalier intérieur : escalier droit, en maçonnerie ;

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié, restauré

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : ornement végétal, fleur, feuillage

Précision sur les représentations :

Le décor orne la base des deux tourelles sur colonnes sur les angles nord-est et sud-ouest du logis.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; 1 Mi 1014 / R1. **Registres paroissiaux de Nogent-le-Bernard.** 1583-1624.
f° 103
- Archives départementales de la Sarthe ; 4 E 98/729. **Etude de Me Julien DASPRES, notaire à Nogent-le-Bernard. Montrée des meubles du logis de Haultclair.** 29 mai 1740.
- Archives départementales de la Sarthe ; 4 E 98/729. **Etude de Me Julien Daspres, notaire à Nogent-le-Bernard. Montrée du logis et domaine de Haut Eclair.** 29 novembre 1740.
- Archives départementales de la Sarthe ; 4 E 98/711. **Etude de Renault Christophe Boullay, notaire à Nogent-le-Bernard. Montrée du château de Haut Eclair.** 31 octobre 1744.
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 P 223/38. **Etat des sections de la commune de Nogent-le-Bernard.** 1836.
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 P 39-41. **Commune de Nogent-le-Bernard. Matrice des propriétés foncières.** 3 vol. 1838-1913.
f° 1395
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 P 223/44. **Commune de Nogent-le-Bernard. Matrice des propriétés bâties.** 1882-1911
Cases 210, 433, 499
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 221/5. **Commune de Nogent-le-Bernard. Bâtiments communaux. Ecoles.** 1832-1938.

Documents figurés

- **Plan cadastral de la commune de Nogent-le-Bernard.** 1835. (Archives départementales de la Sarthe ; PC 223).
Section D

Bibliographie

- **Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans (XVIIe et XVIIIe siècles)**, dressé par l'abbé Gustave-René Esnault, ... publié et annoté par l'abbé Em.-Louis Chambois. Le Mans : Leguicheux, 1895-1898. 7 vol.
T. 5, pp. 284-307
- PESCHE, Julien-Rémy. **Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe, suivi d'une biographie et d'une bibliographie**. 6 tomes. Le Mans : Monnoyer ; Paris : Bachelier, 1829-1842.
T. IV, pp. 265-266

Annexe 1

Montrée du logis et domaine de Hault Eclair le 29 novembre 1740

Archives départementales de la Sarthe. 4 E 98/729

Etude de Me Julien DASPRES, Nogent-le-Bernard

Du 29 novembre 1740.

Montrée du logis et domaine de Hault éclair

Par Devant nous Julien Daspres notaire royal au mayne en la rezidance de Nogent le Bernard y demeurant soussigné sont comparus en personnes établis et deubment soumis chacuns de Messire Charles Jean François Le Bouyer de St Gervais escuyer seigneur de Monhoudou au nom et comme procureur de damme Angélique Le Diacre veuve de messire Augustin François Bouyer escuyer seigneur de Saint-Gervais, hérritière pure et simple de damme Angélique Cousin sa mère et par bénéfice d'inventaire de la succession de Messire Jacques Le Diacre vivant escuier seigneur de Jouy son père, et en cette qualité propriétaire du Logis de hault éclair le domaine en dépendant avec les circonstances et dépendances, demeurant ledit seigneur de Monhoudou en son chasteau ausit Monhoudou d'une part, et Messire Henry de Boisguyon chevalier seigneur du Grand Houx demeurant paroisse dudit Nogent preneur dudit Logis de Hault éclair à commencer du jour de Toussaint prochain d'autre part, Lesquelles parties désirant connoître l'état tant des batimens que du domaine et dépendances dudit Logis de Hault Eclair pour par ledit seigneur de Boisguion les rendre à la fin du bail à luy fait au mesme et semblable état qu'il se trouvera au commencement, et à cet effet le constater, pourquoy et pour y parvenir ont fait comparaitre devant nous la personne d'Estienne Moullin maitre masson expert par eux convenu pour procéder à laditte visite, duquel ils nous ont priez et requis de prendre le serment de fidélité en ledit cas requis et accoustumé, ce que nous avons fait à l'instant et nous a promis et juré faire un fidèle rapport de l'état dudit Logis, domaine et dépendances, après quoy y arreté procédé en la forme et manière qui suit,

Premièrement nous a dit et déclaré ledit Moulin après avoir veu et visitté lesdits bastimens que **dans la cave** il se trouve huict pièces de bois de ciage de différentes longueur et largeur servant de chantiers, et de peu de valleur, dans laquelle cave se trouve une vieille huche servant à plusieurs commodités avec deux planches sans carreaux, que dans la place d'icelle il se trouve quelques concavités qui a besoin d'estre rapictés (rapietés ?) et pour y satisfaire il convient y employer deux banneaux de terre franche et deux journées d'homme, et s'y trouve deux _ en _ et un antonnoier et ses cannelles (?).

La porte est garnie de gonds et panteures et ferme à clef.

Dans la cave d'entrée la place d'icelle est par concavités en plusieurs endroits, et qui a besoin d'estre rapictées, et pour y satisfaire et la mettre en état de service il convient y employer trois banneaux de terre franche et trois journées d'homme non compris le transport de la terre.

Que l'escalier de la cave est fait de pierres et de peu de valleur, au haut duquel se trouve une porte garnie de gonds et panteures et d'un verrouil de fer, a deux des genues desdistes caves se trouve deux grilles de fer.

Que la porte au costé dudit escalier sur le carré est garnie de tournisses et d'une mauvaise serrure sans clef.

Ensuite de quoy nous sommes entrés dans la cuisine. La place de laquelle a bezoin d'estre relevée en partie que ledit seigneur de Monhoudou promet et s'oblige de faire mettre en état de service dans quinze jours pourquoy n'y a été rien arbitré.

Dans laquelle cuisine se trouve un vieil potager à quatre fourneaux avec deux petites grilles de peu de valleur aussy bien que ledit fourneau par vétusté, au dessus et au costé duquel se trouve deux pantes, l'une soustenue de deux planches et l'autre d'une, s'y trouve aussy une grosse table de bois de ciage avec deux layettes et deux bancelles, à la cheminée un gond et une crémaillère et un vieil buffet à cinq battans fermant de trois clefs.

S'y trouve aussy une cloison de carreaux servant à mettre un lit pour un domestique dont la porte est garnie de gonds et panteures, et fermant avec une clanche de fer, et une vieille boîte propre à mettre une orloge attachez avec des pattes de fer à la muraille.

Que la porte d'icelle cuisinne sur le carré est garni de gonds et panctures d'un verrouil de fer et d'une clanche aussy de fer, que la porte de ladite cuisinne à entrer dans l'yvier et garnie de gonds et panteures d'un verrouil et une petite clanche de fer.

Qu'il se trouve à l'entrée dudit **yvier** une ouverture sans porte, lequel yvier se trouve pavée de pierres brutes, et s'y trouve une pierre pour soustenir les seilles, et deux carreaux au dessus engravez dans la muraille, un égouttoir de bois et une pante de deux carreaux.

Comme aussy s'y trouve une petite ouverture sans gonds ny panteures seulement un mauvais treillis.

Dans la laiterie étant à costé se trouve deux mauvaises planches de bois, et une petite pante garnie de trois carreaux et une petite ouverture sans gonds ni panteures et la porte garnie de gonds et panteures avec une mauvaise serrure à bosse sans clef.

Dans le carré d'entre lesdits yvier, laiterie, cuisinne et fournil cy après il manque environ un demi cent de pavez le surplus cassés, fessés et non levés. Que l'ouverture dudit yvier pour entrer dans ledit fournil est sans porte.

A la cheminée se trouve un gond sans crémaillère, que le banc et le foyer du fourg ont besoin d'estre refait.

Que la place dudit foyer n'est faite que de terre et par concavitez à l'exception du foyer qui est pavé sans carrie de bois, et pour la rapicter et mettre en état de service il convient d'y employer trois banneaux de terre franche, et trois journées d'homme non compris le transport de la terre.

La porte d'icelluy est garnie de gonds et panteures d'un verrouil et d'une clanche de fer, s'y trouve une mauvaise fenestre garnie de gonds et panteures et d'un verrouil de fer.

Dans la chambre à costé de la cuisinne à la cheminée ne se trouve ni gond ny crémaillère, à la place d'icelle il manque un demy cent de pavé le surplus cassé fessé brisé et non levé.

Aux fenêtres sur la cour se trouve six vollets de bois fermant avec des petites clanches de fer, à l'un desquels il en manque une, aux deux vollets du bas ne se trouvent point de vitres, au devant desquelles fenestres se trouve des grilles de fer, la porte est garnie de gonds et panteures fermant de clef avec une clanche de fer.

Dans la salle à la cheminée ne se trouve ni gond ni crémaillère, la place d'icelle est passablement en état de service.

Que la croisée sur la cour est composée de six vollets de bois fermans avec des clanches de fer à l'exception de deux sans clanches, au devant desquels se trouvent quatre panneaux de vitre sans grilles.

Aux deux costés de la cheminée se trouvent deux fenestres sans aucun ustencilles sinon deux mauvais vollets de bois fermant avec deux petits loquets.

Que la porte de ladite salle sur le carré est de peu de valeur neantmoins garnie de gonds et panteures fermante de clef et d'un crochet de fer.

Que la porte du carré pour entrer dans la cuisinne ferme avec une clanche de fer et un loquet par dedans.

La porte de sur la cour est garnie de gonds et panteures, d'une serrure sans clef et d'un verrouil de fer.

Dans la grande chambre haulte de sur la salle à la cheminée ne se trouve ny gond ny crémaillère, la place d'icelle est passablement en état de service, à la croisée ne se trouve ny vitres ny grilles au devant et les vollets sont de nulle valeur sans panteures ny gonds seulement de petites tournisses

Dans laquelle chambre se trouve deux petites portes sans serrures ny clef seulement un cadenas, neantmoins garnie de gonds et panteures, que la porte de l'entrée de ladite chambre est garnie de gonds et panteures fermante de clef.

Dans la chambre haulte sur la cuisinne à la cheminée il ne se trouve ni gond ny crémaillère, la place est passablement en état de service, à la croisée se trouve quatre panneaux de vitres et quatre volets de bois par dedans fermant avec deux petits loquets de fer, s'y trouve une autre petite fenestre du costé du jardin de nulle valeur.

Dans la petite tourette au costé se trouve quatre petits porte manteaux soustenus de pattes de fer, et les ouvertures sans fermetures, la porte est de peu de valeur fermante avec une mauvaise clanche de fer.

La porte de ladite chambre garnie de gonds et panteures d'un verrouil de fer par dedans et fermante avec une clanche de fer.

Dans la petite chambre haulte à costé de celle cy-dessus à la cheminée il ne se trouve ny gond ny crémaillère, la place d'icelle est passablement en état de service. A la croisée sur la rue ne se trouve qu'un panneau de vitres et les vollets de bois fermans avec des loquets de fer.

A la croisée sur la cour la fenestre est de très peu de valeur et s'y trouve deux petits loquets de fer, la porte d'icelle chambre est garnie de gonds et panteures et fermans de clef.

Dans les greniers dudit logis se trouvent au tiers pavés et le surplus de terre franche, il s'y trouve quatre croisées sans fenestres ny gond ny grilles, la porte d'iceux garnie de gonds et panteures et d'une clanche de fer.

Que le petit grenier au dessus de la montée est de nulle valeur.

Dans les escalliers pour monter aux susdites chambres et greniers il se trouve deux fenestres, à l'une desquelles il y a un volet de bois avec un petit verrouil, et l'autre sans vollets.

Dans les susdits bastimens tant au dedans qu'au dehors il se trouve plusieurs endroits qui ont besoin d'estre enduits aussy bien que des terrasses percées à jour.

Dans la grange l'aire d'icelle est en état de service et s'y trouve deux porceaux de cherpante pour soustenir les testes du bas (?), le sinais est composé de trante _ perches de bois rond de hayes de peu de valeur.

La porte à deux battants sur la rue est garnie de gonds et panteures et ferme par dedans avec deux petites barres de fer avec crochets.

La porte brisée sur la cour est aussi garnie de gonds et panteures, d'un sepeau avec sa serrure et clef, et d'une clanche de fer.

Aux toits à porcqs ne se trouve point d'auge, la porte d'iceulx est de très peu de valleur, neantmoins garnie de gonds et panteures et d'un verrouil de fer.

Dans la petite écurie aux chevaux se trouve quelques concavitez pour lesquelles applanir et mettre en état de service il convient y employer deux banneaux de terre et deux journées d'homme, il s'y trouve une mangeoire et un rastellier, le sinais est composé de plusieurs morceaux de bois de hayes de peu de valleur, il s'y trouve aussi une fenestre sans aucune fermeture, la porte d'icelle est garnie de gonds et pantures et ne ferme qu'avec un crochet de fer.

Dans l'estable aux vaches se trouve un rastellier de bois de haye qui traverse ladite estable, avec deux mauvais morceaux de bois de cherpante servant de crèche, le sinais d'icelle est composé de plusieurs morceaux de bois de hayes de peu de valleur, et s'y trouve un bout de seuille de pierre à refaire, et plusieurs trous de terrasses à raccommorder. Dans la place d'icelle se trouve une concavite qu'il est bezoin de remplir et pour y satisfaire il convient y employer un banneau de terre et une journée d'homme, la porte d'icelle est garnie de gonds et panteures et ne ferme qu'avec une corde, que tout le contour des fanils n'est point épairée et ne paraît point l'avoir été.

Dans l'écurie aux chevaux soubz la fuye se trouve un rastellier et une mangeoire qui traversent ladite écurie. Que ladite écurie se trouve à moitié pavée de pierres bruttes et le surplus par concavités et pour l'applanir et mettre en état de service il convient y employer deux banneaux de terre et deux journées d'homme, et les endroits du contour au dedans et au dehors sont rompus en plusieurs endroits, dans laquelle écurie se trouve un mauvais chaslit de couchette et un grand vieil coffre de bois de chesne fermant de clef, ou l'on a coustume de mettre les avoipnes.

Que la porte et garnie de gonds et panteures de deux verrouils de fer et d'un sepeau avec sa clef et un crochet de fer.

Dans la fuye se trouve comme deux cent de paves ou environ de dérangés et s'y trouve comme à l'estimation du quart de ladite fuye sans boullins seulement des pots de terre, s'y trouve un fus de boisseau mesure de bosse et une ratissoire de fer, l'échelle tournante est en état de service, la porte de ladite fuye est garnie de gonds et pantures et d'une serrure et sa clef, que pour monter à ladite fuye se trouve une échelle de bois de haye de treize barreaux, Il s'y trouve quatre vingt pigeons ou environ.

Dans le pressouer il ne se trouve point de sinais, ledit pressouer est seulement garnie de trois carreaux et du crapau, la porte est garnie de gonds et pantures et ferme avec une mauvaise clanche de fer.

Dans la cour se trouve un puits garnie de sa corde avec la chaigine de fer et la gargouille, dans laquelle cour se trouve au devant de la petite écurie et de l'étable aux vaches une concavité servant à recevoir les engrais, et sans engrais.

Que la grande porte charretière de sur la cour est de peu de valleur neantmoins garnie de gonds et panteures et ferme de clef à la barre volante, il s'y trouve une clef.

Que la **petite porte de ladite cour** est garnie de gonds et panteures, d'une serreuse sans clef, d'un verrouil et une clanche et d'un martiau de fer.

Dans ladite cour se trouve au devant des abricottiers une petite cloison de pallis broches de peu de valleur.

Dans les jardins tant hault que bas ne se trouve aucunes harbes potagères, les arbres qui sont en espalliers ont coustume d'estre taillés, la porte du jardin haut vers la rue est garnie de gonds et pantures d'une serrure à bosse avec un verrouil et sa clef et un loquet, la porte d'entre les deux jardins est de peu de valleur neantmoins garnie de gonds et panteures et ferme avec un crochet de fer, la porte du jardin hault vers la cour est garnie de gonds et panteures et d'une serrure et sa clef, et pour mettre les hayes tant propres (?) que mutuelles du jardin bas en état de service il convient y employer cinq journées d'homme, au bas duquel jardin se trouve un vivier delaissé d'un très long temps aussi bien q'une mauvaise pepinière qui est en proximité qui est aussi delaissée.

Que la porte de ladite cour sur le verger est garnie de gonds et panteures d'un verrouil et une petite clanche de fer.

Que les latrines ont bezoin d'estre curez et la porte ne ferme qu'avec une corde.

Dans le journeau de terre à prendre dans le **champ des Lamberdières** contenant un journeau ou environ la haye reigning le chemin est délaissée d'un temps immémorial, l'ejet a été mangé et abrousty par les bestiaux pourquoy n'y a été rien taxé, dans lequel ejet se trouve un pied de chesne, un pied de chastainnier un pied de grassier et un pied de souche abbatus, et la plus grande partie des sepées sur souches ont étesté couppés dans différens temps sans avoir satisfait à la réparation de ladite haye. S'y trouve deux chesnots et cinq petis chastainniers, le tout de peu de valleur.

Dans le **champ du Marjolain** contenant un journeau et demy ou environ, dont moitié est sur sicote de bled de l'aoust dernier et l'autre moitié dudit champ parroist avoir esté semé de glan, les ejets des hayes en dépendans ont esté couppés en differens temps, manges et abroustez par els bestiaux, la haye reigant sur les Lamberdières est dépourvue de plan vif et _ a bezoin d'estre réparé et pour satisfaire il convient y employer cinq journées d'homme. Dans lequel se trouve un pied de chesne et un pied de chasteinnier abbattu _ _ _

Dans la **pièce de terre nommée la Hulotterie** contenant cinq jours ou environ sur sicot de bled et d'orge de l'aoust dernier les hayes reigning sur la cour le verger et le chemin sont dépourvues de plan vif et les fossés en dépendans pour la plus grande partie délaissée de leurs façons et pour satisfaire à la réparation d'icelles il convient y employer quinze journées d'homme y compris la coupe et transport de la closture (?) qui se prend sur le lieu. S'y trouve cinq petits chesnots de peu de valleur, un ormeau, deux pieds _ , deux mauvais petits guigners sauvages.

Que le pont du verger à entrer dans le pasturail par sur la rivière est de peu de valleur n'étant soustenu que de deux mauvais morceaux de bois de haye servant de couettes.

Dans ledit pasturail se trouve un vivier plein d'eau pourquoi n'y a esté rien taxé, à la bonde duquel se trouve une aneille de fer. Que dans les grands et petis prez et pasturails se trouve plusieurs censues (?) qui ont bezoin d'estre réparées et liscés (?), comme aussy qu'il s'y trouve plusieurs buttes délaissées d'un long temps qui ont besoin d'estre rasées et applannies et pour y satisfaire et à la reparation des hayes en dépendans il convient y employer dix journées d'homme.

Dans le grand pré se trouve deux pieds de chesne abbattues depuis peu, et autour d'iceux prés et pièces de terre se trouve plusieurs ejets et achaintre de diverses longueurs et largeurs remplies d'épines et autres natures de mauvais bois d'un temps immémorial, et les brèches non closes sans haze clan ny echallier non plus qu'aux susdites pièces de terre. Qu'audit logis il ne se trouve aucun engrais, mais s'y trouve toute la paille recueillie la présente année.

Qu'est tout ce que ledit Moulin nous a déclaré avoir remarque dans le cours de laditte visitte et montrée.

François Beaudoux et Jean Martin marchands à Nogent témoins.

Annexe 2

Montrée des meubles du logis de Haut Eclair, 29 mai 1740

Archives départementales de la Sarthe. 4 E 98/729

Étude de Me Julien DASPRES, Nogent-le-Bernard

29 mai 1740.

Montrée des meubles du logis de Haultclair scittué au bourg de Nogent où est décédé maitre Augustin François Le Boyer, chevalier, seigneur de Saint Gervais, regle (?) de damme Angélique Le Diacre veuve dudit deffunct seigneur de Saint Gervais, mère et tutrice naturelle garde noble de Jacques Augustin François Le Bouyer leur fils mineur, demeurant audit logis de Haultclair, et de Messire Charles Jean François Le Bouyer de Saint Gervais chevalier seigneur de Monhoudou et autres lieux tuteur subrogé audit mineur par sentence expédiée au siège de la Ferté Bernard le 26 des présent mois et an, demeurant ville de Mamers...

Premièrement dans la cuisinne dudit logis : une crémaillère, deux grands landiers, une pelle à feu, des pinces, une barre de fer servant au feu, deux grès, une rostissoire, une casse, une garde casse, une chambrière, le tout fers.

Item deux grandes poisles de fer et une _ pour faire cuire les chataignes, un grand chaudron, cinq marmittes tant grandes que petites, deux cuillers à pots l'une grande et l'autre petite, un couvercle de fer blanc.

Item un rechautb ardens et deux chaufferettes le tout de cuivre rouge, une poisle et deux poislons l'un grand et l'autre petit de cuisinne jaulne, une passette et une forquette (friquette?) de mesme cuivre, un écumoir aussy de cuivre, un coquemars de cuivre rouge, un chaudron à poisson de cuivre rouge, une paire de bassinnoires de cuivre rouge, une tourtière avec son couvercle de cuivre rouge, une autre tourtière avec un couvercle de fer, une rape à _ , deux castrottes (?) de cuivre rouge, trois fers à repasser le linge.

Item un rotissoire garni de tous les ustencilles avec deux broches à roulettes et trois broches à main, et une brochette, un mortier de fonte avec un pilon de fer, cinq chandeliers, et une paire de mouchettes le tout de cuivre, un chaudron de cuivre avec son couvercle servant à porter à manger, un soufflets et deux paires de forces à tondre les hayes, et deux pantures de fer, deux fallots l'un de fer, et l'autre à carreau de corne et un couperet de fer.

Item un dressouer composé de 6 carreaux de bois de chesneune chaise à scel fermant de clef

Item une grande armoire à cinq battants de bois servant de buffet dans laquelle s'est trouvé dix plats d'estain et un égouttouer pesant ensemble 22 livres.

Item trante assiettes de feuillance blanches, dix de feuillance commune, une écuelle de caillou avec son couvercle, deux plats de caillou, un brun et un bland, trois saladiers de feuillance, deux sallières de cristal taillées, deux autres sallières d'estain, une cuvette de feuillance avec un pot à l'eau aussy de feuillance, une caraphe à l'eau de cristal, trois plats de feuillance taillé, quatre pots de feuillance tant bons que mauvais servant à mettre les confitures, six petites pourcelainnes (?) de feuillance blanche et brunne et trois tasses à caffé, une chopinne de cristal, une seringue, quinze bouteilles de verre noir de chacune quinze septiers.

Item trois fusils garnis de leurs plaques et un ciot, et quatre chaises enfoncées de paille tant bonnes que mauvaises, et un couvercle de cloche de fer, et une petite table avec son pliant.

Dans le cabinet de la cuisinne une mauvaise chaise de moquade, une couchette de sangle, une paillasse, et deux morceaux de toille barré servant à clore le devant de ladite couchette, deux hastiers de fer.

Dans l'hivier deux seaux garnis de fers, un seillon, et une baratte avec son baratton.

Dans la laiterie une guinnette et deux pots à saller du beurre, l'un de grès _ et l'autre de garlande, un baquet servant à la fauconnerie.

Dans le fournil une couchette de bois de chesne de peu de valleur, deux ballières (?), une mauvaise couverture, et un traversier de plume de poulle pesant six livres, deux huches (?) de chesne l'une grande et l'autre petite un mauvais petit contouer, quatre sas (fas ?) à passer farine, un sabouer, deux billots, deux pelles à fourg, une cannelle à lessive, un trepied de fer, un mauvais carreau et un havouil (?), quatre petits plats de bois et quatre poches de toille.

Dans la chambre à costé de la cuisinne : une boiste de bois remplie de plusieurs ustencilles servant au métier de menuisier, une table avec deux layettes sans serrure ny clef, une paire de vieille fonte à pistollets, un ciot, une boiguonnette, une valise de cuir à chaisne de fer.

Un petit contouer à un battant fermant de clef, une mauvaise petite table, un fauteuil de moquade verte et jaulne, un autre fauteuil de bois servant de chaise de commodité, une chaise enfoncée de paille, un mauvais rideau de toile peinte au devant de la croisée avec une vergette de fer, une vieille tapisserie de cuir doré avec plusieurs ymages autour de la chambre.

Item un bois de lit avec sa paillasse et fonds, et son entour de sarge surfil coulleur jaulne bordé d'un ruban de fil bleu, le dossier, la quarrie et les pantes dedans de toile barrée, une courtepointe de damas delos noire (non ?) piquée, une vieille couverture catalogne blanche, une couette, un traversier et un oriller de plume d'oye demy uzée _ de couety pesant ensemble trante cinq livres, un matelas de laine écardée et crin entayée dans une mauvaise toile. Item trois livres d'estain en poids, et deux livres de tremers (?) filié (?), dix huit livres de fil de brin commun bland.

Dans la salle dix huit chaises neuves de bois enfoncées de paille, et quatre autres vieilles chaises de bois aussy enfoncées de paille, une grande vieille table de bois de chesne, une autre vieille petite table, et une table de jeu.

Item un fauteuil de tapisserie dorré, une autre table _ de bois de chesne avec une layette sans ferrure ni clef, deux ronds (?) un grand et un petit avec deux ployants.

Item un manteau de draps coulleur bleue avec un galon d'argent au tour du collet, une paire de bottes, deux petits landiers de fer, une paire de tenailles, une crémaillère et un soufflet.

Item une paire d'armoires de differens bois à deux battans fermant de clef dans laquelle s'est trouvé sept livres de filasse de brin en poupée, une épée avec sa poignée d'argent et garde de vermeille (?) dorée, un couteau de chasse à poignée de corne de cerfs avec deux mauvais ceinturons.

Item deux vieilles culottes d'écarlattes, une de drap gris neuve, deux de calinande rouge, et une mauvaise de drap jaulne.

Item un viel habit d'estaminne double coulleur grise avec de vieux boutons d'argent, une vieille veste de pluche, un autre vieil habit de droguet d'angleterre à boutons d'or, une veste de bazin brodée de soye jaulne, une autre veste d'écarlatte à boutons d'or, une autre veste de drap coulleur gris de fer à brandebourg de galon d'argent, une autre veste de taffetas bleue à boutons d'or, et un habit de raz de marot (?) à boutons d'or, tous les habits cy dessus à l'usage du deffunct seigneur de Saint-Gervais, deux chapeaux bordés d'un point d'Espagne d'argent, un neuf et l'autre vieil.

Item une courtepointe de taffetas de plusieurs coulleurs et un couvrepied de taffetas bland et cramoisy et l'entour coulleur rouge, deux robes de chambre l'une de vieille calinande et l'autre d'indienne, un huillier de cristal avec la cuvette, quatorze chemises à l'usage dudit deffunct

Item trente quatre draps de différentes grandeurs tant de toilles de brin que de commune, deux nappes de toiles de brin, trois grandes de toile commune, deux petites aussy de toile commune, soixante et dix neuf serviettes tant de toile de brin que de toile commune, et dix esuimains.

Item un bois de lit à tombeau avec ses fonds garny de son entour de sarge de Caen coulleur verte bordé d'un galon de soye verte, une couverture à catalogne blanche, une couette et un traversier de plume d'oye demy usée taix de couety pesant ensemble trante six livres.

Dans la grande chambre haulte un bois de lit à langer avec son entour de droguet __ coulleur jaulne bordé d'une frange de soye, avec une quarrie de toile peinte piquée, et le dossier de mesme toile peinte, une courtepointe de toile peinte piquée, une couverture catalogne blanche, une couette un traversier et un oriller remplis de plume d'oye demy usée tais de couety pesant ensemble trante huit livres.

Neuf chaises de bois enfoncées de paille, une petite table de bois de chesne à pied tourné avec sa layette sans serrure ny clef, un mauvais tapis de porte de Paris, un petit bureau de placage, une mauvaise tapisserie de cuir dorrée, deux petits landiers et une pelle à feu de fer, et un rideau de toile peinte avec une vergette de fer au devant de la croisée.

Dans la chambre à costé de celle cy-dessus, un petit bois de lit à tombeau avec ses fonds et paillasse et son entour et dossier de porte de Paris, garny d'une couette remplie de mauvaise plume d'oye taix de toile de brin en gros, un traversier de mesme plume, taix de couety, pesant ensemble trante cinq livres. Un autre mauvais lit de bois de chesne avec sa paillasse et fonds avec son entour de drap gris de très peu de valleur, une couverture catalogne blanche, une autre couverture coulleur de feuille morte, une couette, un traversier et un oriller de plume d'oye demy usée taix de couety pesant ensemble vingt et un livres.

Deux mauvais fauteuils et cinq chaises, quatre enfoncées de paille, et une autre mauvaise garnie de bandes (?) rouges et grises, deux mauvais tabourets, une bosite de bois et tranye sept glannes de fil gros écru.

Dans la grande chambre sur la cour un grand vieil coffre de bois de chesne dans lequel ne s'est trouvé que trois boistes fermant de clef qui sont remplis de papier qui seront inventoriés par la suite,

Item deux poinçons servant de fariniers, un fus de pipe et un fus de poinçon, un pervier garni de ses plombs, quatre cribles à cribler, une trémie pour cribler du bled, un fus de demy boisseau ferré, un mettier à faire toile garni de tous ses ustencilles, une faux, deux faucilles, deux paires de sangles de selle et un vollant, douze livres de filasses de gros en quenouilles, un métier à faire matelas avec ses tertiaux.

Dans la cour : deux cies à crier du bois, une bonne et une mauvaise, deux postouaires (?), un fus de poinçon et un fus de quart de pipe, un antonnoir, trois mauvais mues à mettre des volailles, une paire de mannequins, un mauvais fus de garde manger, deux cuiviers, un grand et un petit, une seille à _, un charrier et neuf fus de poinçon.

Dans la petite grange une chaisne à bœufs, une paire de botinnes, deux coins de fers, deux haches, deux fermaux, un fauchet, un croissant, une houette, un pieq, un mauvais chaslit, trois brues, une paire de hourry, une paire de mannequins à charroyer du fumier, deux pelles à bescher, un ébably, une fourche de fer.

Dans l'étable deux mère vaches...

Dans la grande écurie : un cheval ongre, une vieille jument, trois selles de cheval tant bonnes que mauvaises, diverses brides, une housse jaulne avec ses fontes faux fourreaux et pistollets, un porte manteau de drap rouge et jaulne, une civière roulante, un grand viel coffre de bois de chesne fermant de clef, un mauvais lict de plume de poulle, deux mauvaises couvertures de sarge usées, une _

Dans les toits à porcqs un cochon

Dans le pressouer deux échelles, une auge, deux mauvais fus de marque_, deux mauvais fus de poinçon, Item six ceuillers et six fourchettes d'argent, et une grande ceuiller potagerre aussy d'argent.

Le tout évalué 1000 Livres.

Témoins Jean martin boulanger et Jacques Goulet menuisier à Nogent.

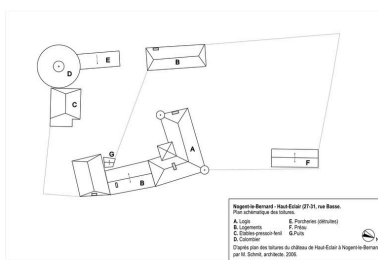
Inventaire des titres et papiers, parmi lesquels :

- partages, contracts, cession, et autres pièces concernant les propriétés des lieux de la Petite Hauillière et Thuilerie, et du parcq de Langin
- baux des lieux de la Gaudaine, de la Viennerie, et de La Grande Maison du bourg de Nogent
- contrats et titres du lieu de l'Etang du parcq.
- nouveau titres et quittance de remboursement de la rente de 5 livres affecté sur le Grand Jardin alias le clos d'honneur
- contrat d'acquisition que Mr de Jouy a fait des fr(?) Berthe de la maison scittuée rue basse de ce bourg.
- déclaration rendues à la baronnys de La Ferté-Bernard, pour La Trebizrie l'autre pour la Petite Hauillière
- quittances de réparations et refections faites sur les lieux de la Gaudainne, L'Ortoire et moulin de la Croix alias Moulin Jean
- décharge des titres de la mouvance de la seigneurie de la basse justice de nogent, liasse de 65 pièces :
- quittances de paiements faits par Mr de Jouy pour la succession de Mr de Hault éclair (étaient également intéressés à cette succession Messire François de Rohard, escuier seigneur de Saint-Lubin, et Messire et de la Thuaudière)
- titres de propriété du logis de Haultclair circonstances et dépendances
- mémoires et quittances d'ouvriers de payemens faits par Mr de Jouy pour les réparations du logis,
- déclarations rendues aux fiefs de Courtevraye, Launay, et à la baronnie de la Ferté-Bernard
- quittances d'ouvriers pour réparations faites sur le moulin de Halloppe,
- quittances de mademoiselle de Mormont, ..., et de Messieurs les propriétaires du moulin de Halloppe qui ont esté retirés de Marin Nourry fermier d'icelluy
- titres de propriété de Lossandière à Roupperroux
- titres de propriété du lieu de La Houdairie à La Chapelle du Bois
- titres papiers et ensiegnemens concernant la propriété des biens dépendans de la succession de deffunct Me René Eveillard vivant prestre, sieur de Haultéclair

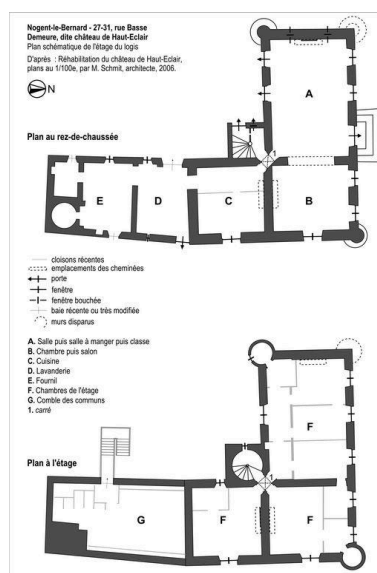
Illustrations



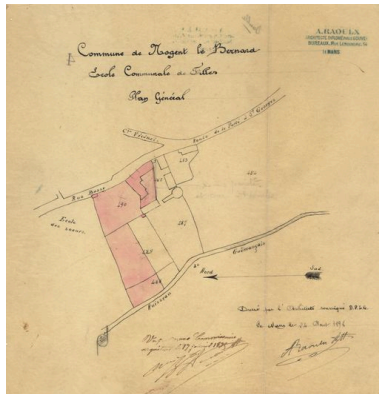
Plan chronologique
Dess. Julien Hardy
IVR52_20137200039NUDA



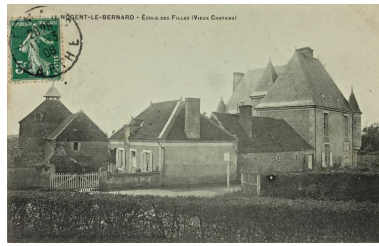
Plan schématique des toitures
Dess. Julien Hardy
IVR52_20137200040NUDA



Plans schématiques du rez-de-chaussée et de l'étage carré du logis
Dess. Julien Hardy
IVR52_20137200041NUDA



Plan de partage du fonds en 1894 : en rose, les parcelles réservées pour établir l'école des filles
Autr. Louis-Albin Raoulx, Phot. Yves (reproduction) Guillotin
IVR52_20107202058NUCA



Ensemble vu du sud-est, entre 1894 et 1908.
Phot. Yves (reproduction) Guillotin
IVR52_20137200598NUCA



Le logis approprié en école, 1ère moitié du XXe siècle. A droite, la classe construite en 1898
Autr. A. Dolbeau, Phot. Yves (reproduction) Guillotin
IVR52_20137200597NUCA



Vue aérienne depuis le nord, 3e quart du XXe siècle.
Autr. Jean Combier, Phot. Yves (reproduction) Guillotin
IVR52_20137200599NUCA



Vue aérienne depuis le sud, 3e quart du XXe siècle.
Autr. LAPIE, Phot. Yves (reproduction) Guillotin
IVR52_20137200600NUCA



Le logis et la classe, état en 2008
Phot. Patrick Roclain, Phot. Yves Guillotin
IVR52_20137200625NUCA



Elevations sur cour du logis et des communs, état en 2008
Phot. Patrick Roclain, Phot. Yves Guillotin
IVR52_20137200626NUCA



Cheminée de la cuisine (salle C du plan) du logis, détruite en 2008.
Autr. Patrick Roclain, Phot. Yves Guillotin
IVR52_20137200754NUCA



Vue intérieure du rez-de-chaussée du logis en 2008 : cheminée de la limite des XIXe siècle et XXe siècles de l'ancien salon (salle B du plan, détruite), porte vers le "carré" et mur de refend entre le salon et la salle (détruit).
Phot. Patrick Roclain, Phot. Yves Guillotin
IVR52_20137200560NUCA



Logis, élévation sur cour : état pendant la restauration de 2008
Phot. Patrick Roclain,
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20137200630NUCA



Logis, mur-pignon ouest : état pendant la restauration de 2008
Phot. Patrick Roclain,
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20137200629NUCA



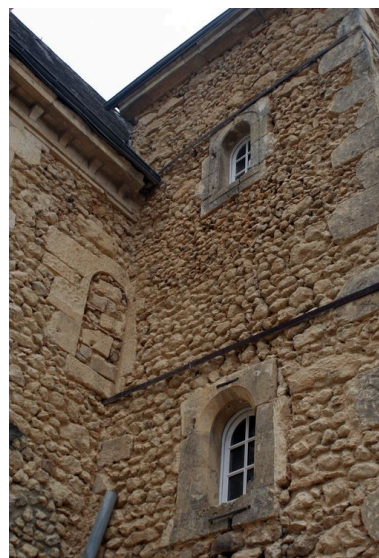
Logis, mur-pignon ouest : état pendant la restauration de 2008. A noter les deux fenêtres bouchées au rez-de-chaussée.
Phot. Patrick Roclain,
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20137200631NUCA



Logis, tour d'escalier : état pendant la restauration de 2008
Phot. Patrick Roclain,
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20137200627NUCA



Logis, tour d'escalier : état pendant la restauration de 2008
Phot. Patrick Roclain,
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20137200628NUCA



Logis, baies de la tour d'escalier : état pendant la restauration de 2008
Phot. Julien Hardy
IVR52_20137200036NUCA



La porcherie détruite : état en 2008
Phot. Julien Hardy
IVR52_20137200031NUCA



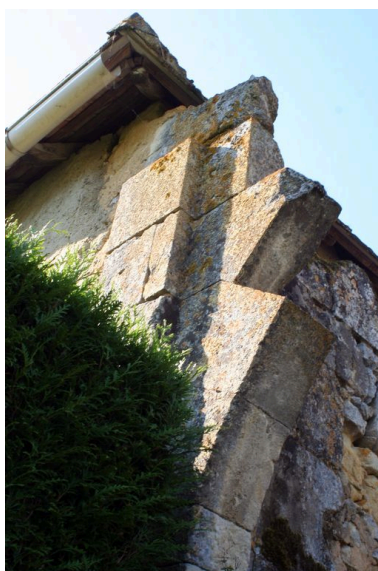
Vue d'ensemble depuis le sud-ouest
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202386NUCA



Vue d'ensemble depuis l'ouest
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202318NUCA



Vestige du portail d'entrée
de la cour contre le mur
pignon droit des communs
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202315NUCA



Détail des vestiges du portail
Phot. Julien Hardy
IVR52_20137200032NUCA



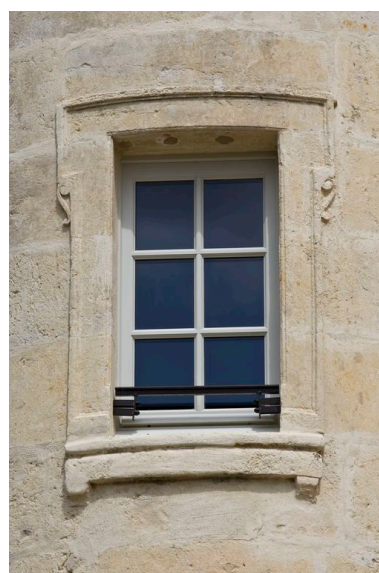
Elevation nord du logis
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202385NUCA



Elevation est du logis
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202369NUCA



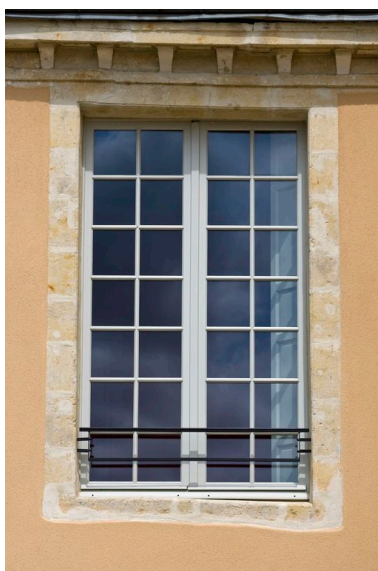
Elevations sud et ouest du logis
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202375NUCA



Fenêtre de la tourelle sud du logis
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202376NUCA



Détail de la corniche du logis
 Phot. Yves Guillotin
 IVR52_20107202370NUCA



Fenêtre sur cour de l'étage
 du corps principal du logis
 Phot. Yves Guillotin
 IVR52_20107202377NUCA



Fenêtre sur cour de l'étage
 carré de l'aile du logis
 Phot. Yves Guillotin
 IVR52_20107202378NUCA



Couloir distribuant depuis
 l'escalier les deux corps du logis
 (le percement à droite est récent)
 Phot. Yves Guillotin
 IVR52_20107202372NUCA



Cheminée du fournil
 Phot. Yves Guillotin
 IVR52_20107202371NUCA



Les communs, le colombier et le mur
 d'enceinte séparant cour et jardin.
 Phot. Yves Guillotin
 IVR52_20107202314NUCA



Le colombier vu de l'ancien jardin
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202388NUCA



Elevations sur cour des
communs et du colombier
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202374NUCA



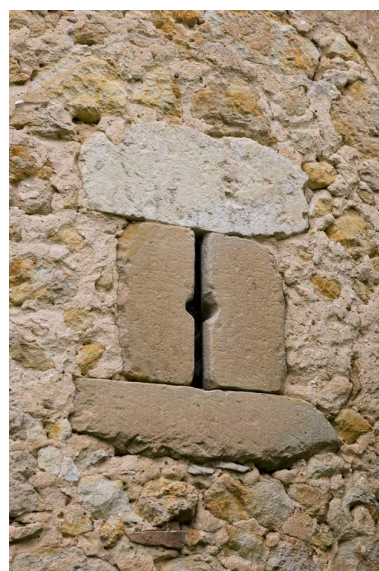
Porte du rez-de-
chaussée du colombier
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202316NUCA



Porte de l'étage du colombier
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202317NUCA



Canonnière à rotule du colombier
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202389NUCA



Canonnière du colombier
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202390NUCA



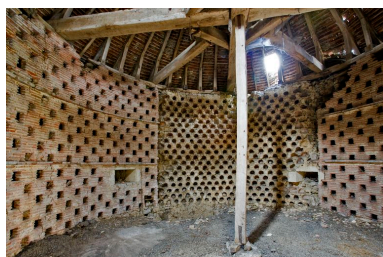
Canonnière du colombier
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202387NUCA



Vue intérieure du rez-de-chaussée du colombier
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202384NUCA



Détail de l'intérieur du colombier
IVR52_20107202379NUCA



Vue intérieure de l'étage du colombier
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202380NUCA



Détail de l'intérieur du colombier :
pots en céramique servant de boudins
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202383NUCA



Détail de l'intérieur du colombier :
boudins appareillés en briques
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202382NUCA



Charpente du colombier
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202381NUCA



Vue de la charpente du colombier
après restauration en 2014.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20147201901NUCA



Epi de faitage en plomb du
colombier (déposé en 2014).
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20147201902NUCA



Le logement et la porte
entre la cour et le jardin
Phot. Julien Hardy
IVR52_20137200033NUCA



Vue de l'ancien jardin
haut et du préau de l'école
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20107202373NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Nogent-le-Bernard, présentation de la commune (IA72001311) Pays de la Loire, Sarthe, Nogent-le-Bernard

Village de Nogent-le-Bernard (IA72001319) Pays de la Loire, Sarthe, Nogent-le-Bernard

Auteur(s) du dossier : Julien Hardy

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois



Plan chronologique

Référence du document reproduit :

- Fond : Plan cadastral informatisé de la commune de Nogent-le-Bernard, à jour pour 2010. Les informations complémentaires sont issues du plan cadastral de 1835, archives départementales de la Sarthe ; PC 223/12. (Direction générale des impôts - cadastre).

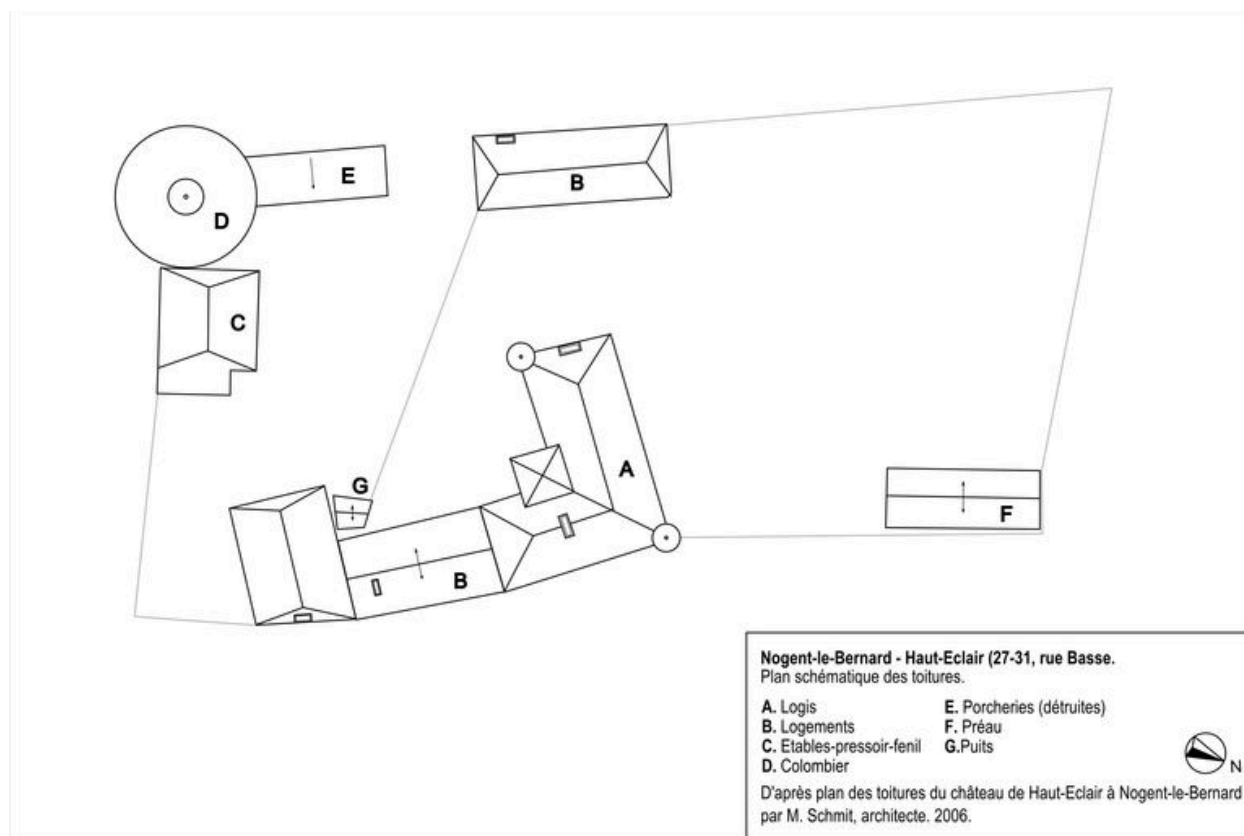
IVR52_20137200039NUDA

Auteur de l'illustration : Julien Hardy

Date de prise de vue : 2013

Technique de relevé : reprise de fond ;

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



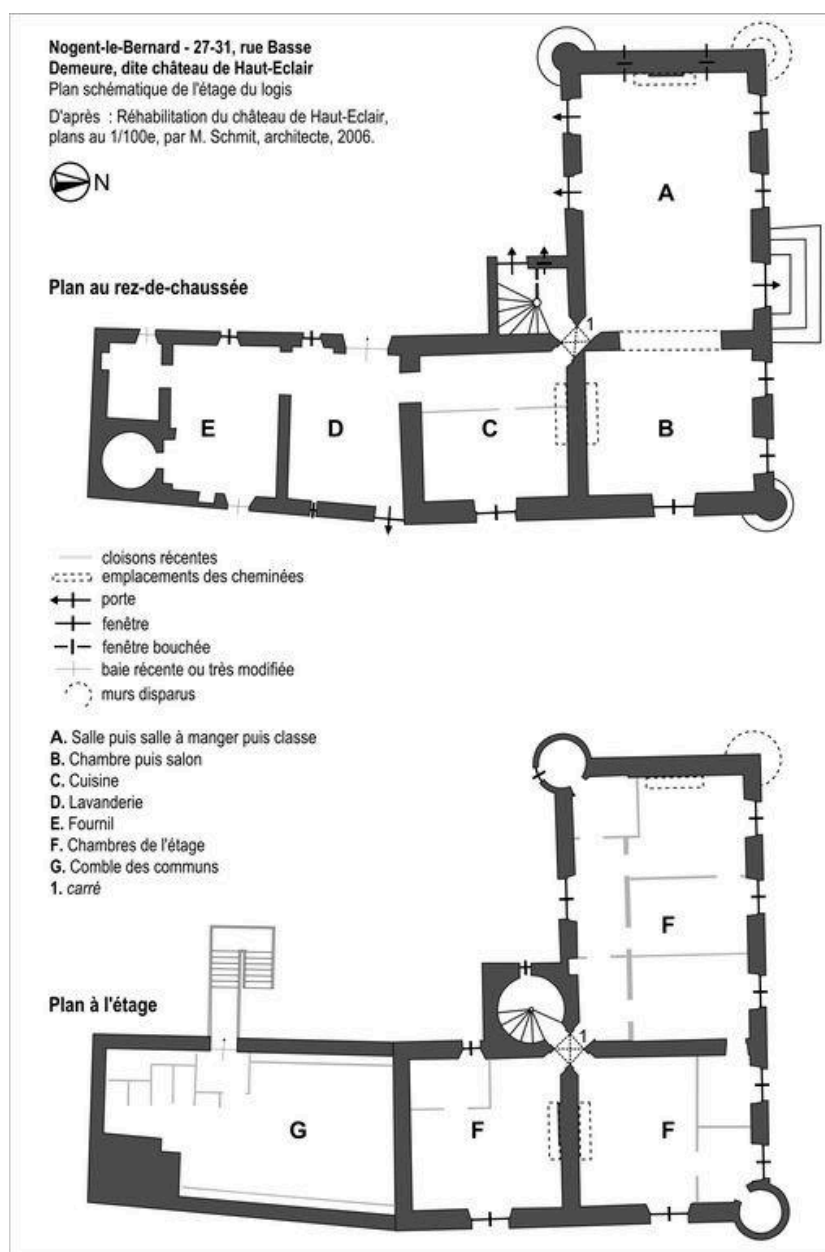
Plan schématique des toitures

IVR52_20137200040NUDA

Auteur de l'illustration : Julien Hardy

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans schématiques du rez-de-chaussée et de l'étage carré du logis

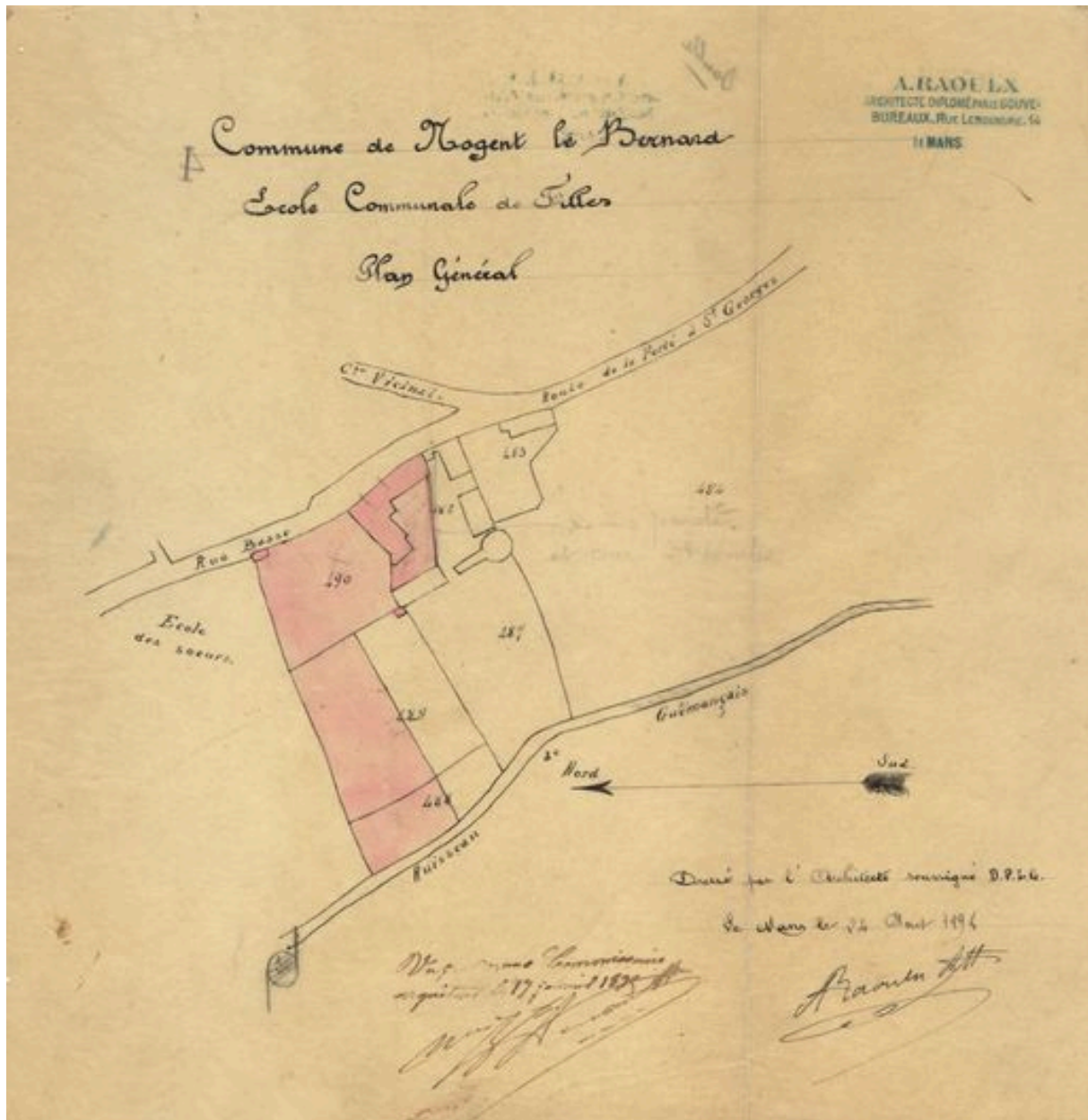
IVR52_20137200041NUDA

Auteur de l'illustration : Julien Hardy

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de partage du fonds en 1894 : en rose, les parcelles réservées pour établir l'école des filles

Référence du document reproduit :

- Archives départementales de la Sarthe : 2 O 221/5. **Commune de Nogent-le-Bernard. Ecole communale de filles. Plan général.** A. Raoulx, architecte D.P.L.G. Bureaux Rue Leboindre, 14. Le Mans. 2A août 1894. Encre sur calque.

IVR52_20107202058NUCA

Auteur de l'illustration : Yves (reproduction) Guillotin

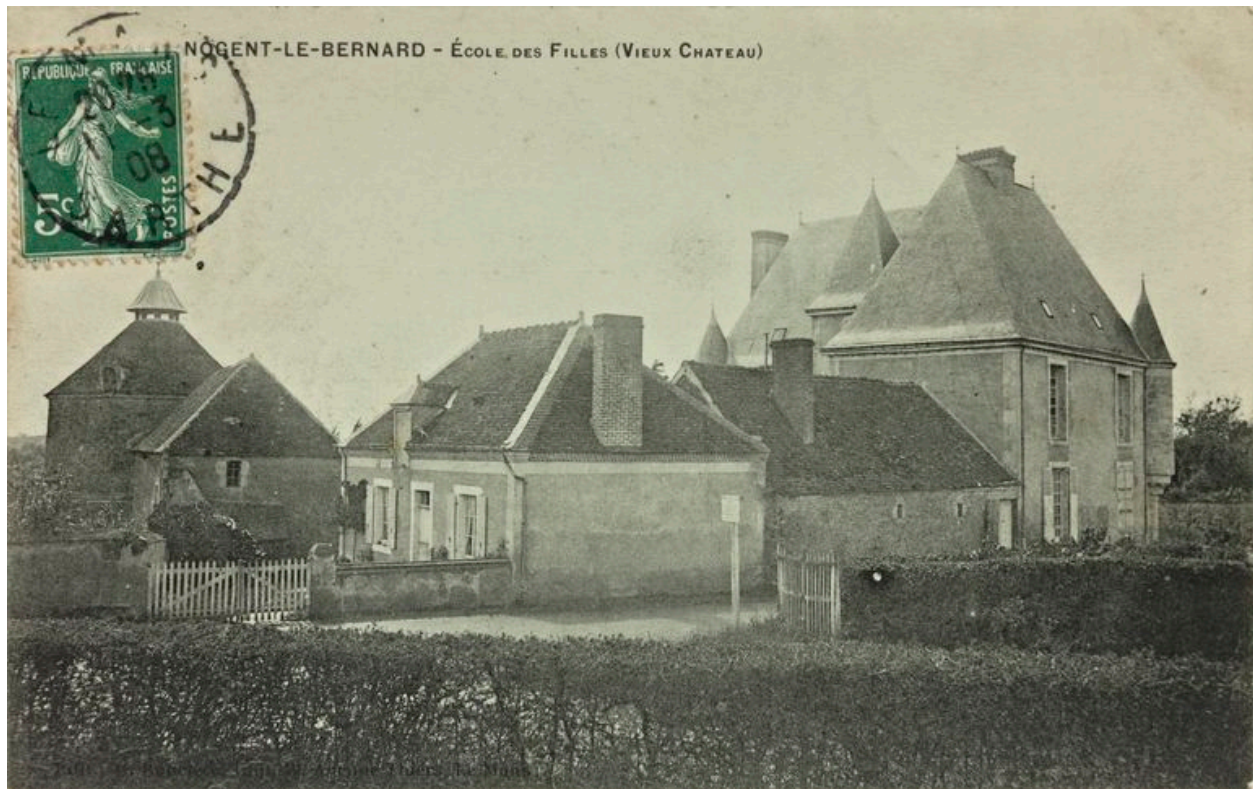
Auteur du document reproduit : Louis-Albin Raoulx

Date de prise de vue : 2010

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : [1/1250e]

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble vu du sud-est, entre 1894 et 1908.

Référence du document reproduit :

- **[Vues anciennes du village de Nogent-le-Bernard. Sélection de cartes postales anciennes issues de la collection de Patrick Roclain à Nogent-le-Bernard].** [Editeurs : A. Dolbeaux, Le Mans ; Dumont, Bonnétable ; Combier, imprimeur à Macon ; Leroy ; Vve Petit ; Métayer, à La Fresnaye-sur-Chedouet ; J. Bouveret, Le Mans - Châteaudun ; G. Roncière, Le Mans ; David ; Brant ; Les Editions du Moulin à Vent, Sartrouville]. [XXe siècle]. Cartes postales en noir et blanc, colorisées ou en couleurs. (Collection particulière, Patrick Roclain).

IVR52_20137200598NUCA

Auteur de l'illustration : Yves (reproduction) Guillotin

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le logis approprié en école, 1ère moitié du XXe siècle. A droite, la classe construite en 1898

Référence du document reproduit :

- **[Vues anciennes du village de Nogent-le-Bernard. Sélection de cartes postales anciennes issues de la collection de Patrick Roclain à Nogent-le-Bernard].** [Editeurs : A. Dolbeaux, Le Mans ; Dumont, Bonnétable ; Combier, imprimeur à Macon ; Leroy ; Vve Petit ; Métayer, à La Fresnaye-sur-Chedouet ; J. Bouveret, Le Mans - Châteaudun ; G. Roncière, Le Mans ; David ; Brant ; Les Editions du Moulin à Vent, Sartrouville]. [XXe siècle]. Cartes postales en noir et blanc, colorisées ou en couleurs. (Collection particulière, Patrick Roclain).

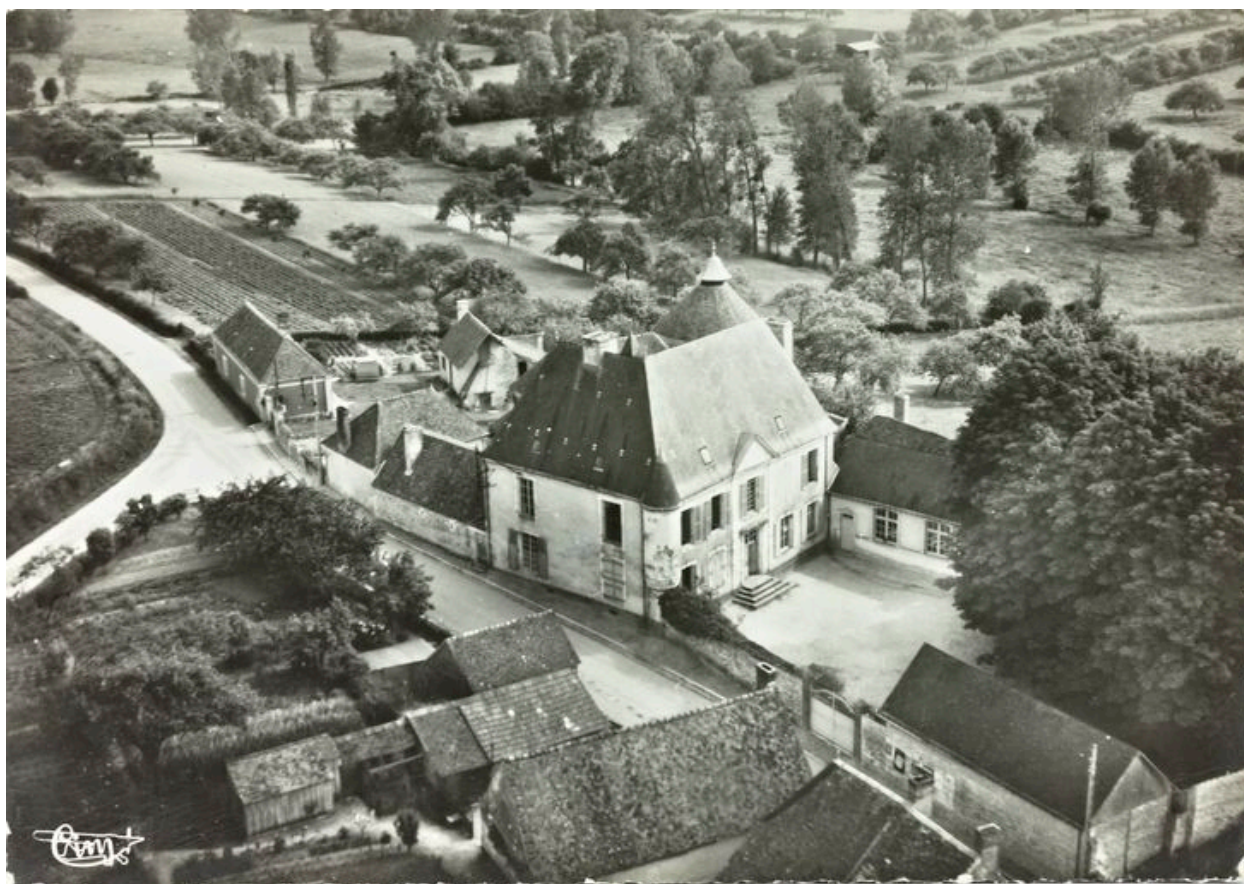
IVR52_20137200597NUCA

Auteur de l'illustration : Yves (reproduction) Guillotin

Auteur du document reproduit : A. Dolbeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le nord, 3e quart du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Vues aériennes CIM du village de Nogent-le-Bernard**
[Vues aériennes du village de Nogent-le-Bernard] / Combier, imprimeur à Macon (CIM). [milieu du XXe siècle]. 6 cartes postales noir et blanc et 2 cartes postales colorisées.
Collection particulière, Patrick Roclain

IVR52_20137200599NUCA

Auteur de l'illustration : Yves (reproduction) Guillotin

Auteur du document reproduit : Jean Combier

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud, 3e quart du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **[Vue aérienne du village de Nogent-le-Bernard (Sarthe)]** / Lapie éditions [milieu du XXe siècle]. 5 cartes postales noir et blanc et 3 colorisées. (Collection particulière, Patrick Roclain).

IVR52_20137200600NUCA

Auteur de l'illustration : Yves (reproduction) Guillotin

Auteur du document reproduit : LAPIE

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le logis et la classe, état en 2008

IVR52_20137200625NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Roclain, Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elevations sur cour du logis et des communs, état en 2008

IVR52_20137200626NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Roelain, Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cheminée de la cuisine (salle C du plan) du logis, détruite en 2008.

IVR52_20137200754NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Auteur du document reproduit : Patrick Roclain

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du rez-de-chaussée du logis en 2008 : cheminée de la limite des XIXe siècle et XXe siècles de l'ancien salon (salle B du plan, détruite), porte vers le "carré" et mur de refend entre le salon et la salle (détruit).

IVR52_20137200560NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Roclain, Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logis, élévation sur cour : état pendant la restauration de 2008

IVR52_20137200630NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Roclain, Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logis, mur-pignon ouest : état pendant la restauration de 2008

IVR52_20137200629NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Roclain, Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logis, mur-pignon ouest : état pendant la restauration de 2008. A noter les deux fenêtres bouchées au rez-de-chaussée.

IVR52_20137200631NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Roclain, Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logis, tour d'escalier : état pendant la restauration de 2008

IVR52_20137200627NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Roclain, Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Perche sarthois
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logis, tour d'escalier : état pendant la restauration de 2008

IVR52_20137200628NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Roclain, Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logis, baies de la tour d'escalier : état pendant la restauration de 2008

IVR52_20137200036NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Hardy

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La porcherie détruite : état en 2008

IVR52_20137200031NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Hardy

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest

IVR52_20107202386NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis l'ouest

IVR52_20107202318NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestige du portail d'entrée de la cour contre le mur pignon droit des communs

IVR52_20107202315NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des vestiges du portail

IVR52_20137200032NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Hardy

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Perche sarthois
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elevation nord du logis

IVR52_20107202385NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elevation est du logis

IVR52_20107202369NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elevations sud et ouest du logis

IVR52_20107202375NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fenêtre de la tourelle sud du logis

IVR52_20107202376NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la corniche du logis

IVR52_20107202370NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fenêtre sur cour de l'étage du corps principal du logis

IVR52_20107202377NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fenêtre sur cour de l'étage carré de l'aile du logis

IVR52_20107202378NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couloir distribuant depuis l'escalier les deux corps du logis (le percement à droite est récent)

IVR52_20107202372NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cheminée du fournil

IVR52_20107202371NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les communs, le colombier et le mur d'enceinte séparant cour et jardin.

IVR52_20107202314NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le colombier vu de l'ancien jardin

IVR52_20107202388NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elevations sur cour des communs et du colombier

IVR52_20107202374NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte du rez-de-chaussée du colombier

IVR52_20107202316NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte de l'étage du colombier

IVR52_20107202317NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Canonnière à rotule du colombier

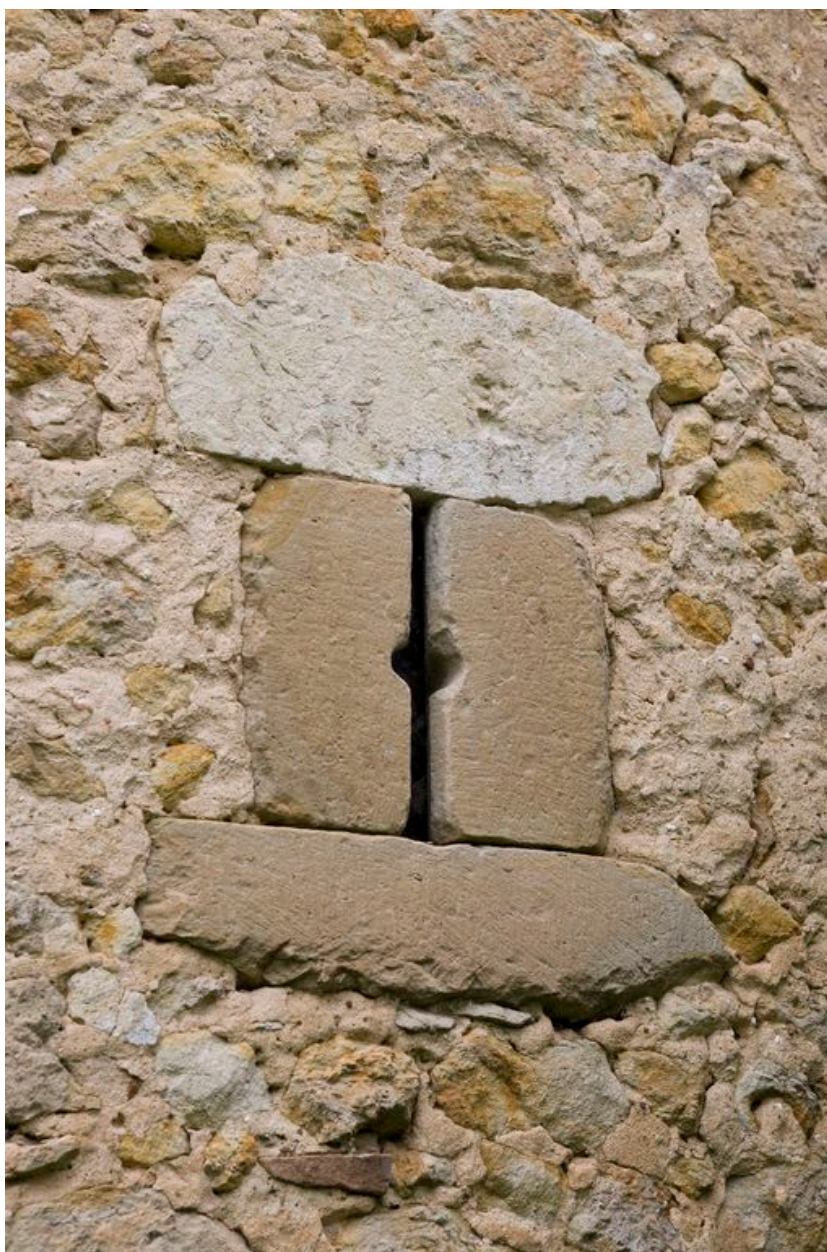
IVR52_20107202389NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Canonnière du colombier

IVR52_20107202390NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Canonnière du colombier

IVR52_20107202387NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du rez-de-chaussée du colombier

IVR52_20107202384NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'intérieur du colombier

IVR52_20107202379NUCA

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'étage du colombier

IVR52_20107202380NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'intérieur du colombier : pots en céramique servant de boulins

IVR52_20107202383NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'intérieur du colombier : boulins appareillés en briques

IVR52_20107202382NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Charpente du colombier

IVR52_20107202381NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la charpente du colombier après restauration en 2014.

IVR52_20147201901NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Epi de faitage en plomb du colombier (déposé en 2014).

IVR52_20147201902NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le logement et la porte entre la cour et le jardin

IVR52_20137200033NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Hardy

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancien jardin haut et du préau de l'école

IVR52_20107202373NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation